



Direction de l'Information
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa Canada

Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 26, N° 47

24 novembre 1971

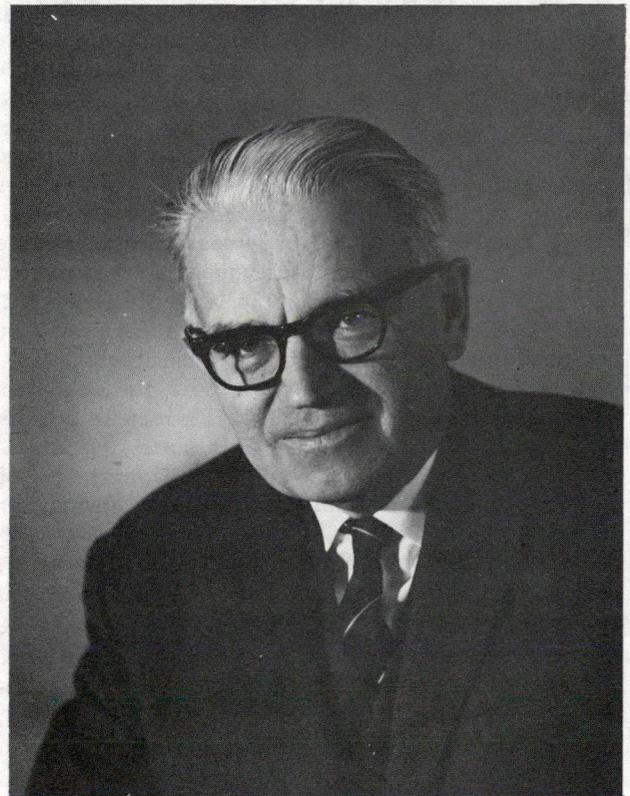
PRIX NOBEL À UN SCIENTIFIQUE CANADIEN

Le 2 novembre 1971, a été jour de fierté pour le Canada. C'est en effet le 2 novembre que l'Académie royale des Sciences de Suède, à Stockholm, a annoncé que le Dr Gerhard Herzberg, du Conseil national de recherches du Canada, a reçu le Prix Nobel de chimie 1971. Le Dr Herzberg est le premier savant du Canada à recevoir un Prix Nobel dans les sciences pures.

Ce Prix Nobel a été accordé au Dr Herzberg pour ses travaux sur la structure électronique et la géométrie des molécules et, plus particulièrement, des radicaux libres.

En annonçant cette récompense, l'Académie royale de Suède a exprimé que ce sont les idées et les découvertes du Dr Herzberg qui ont stimulé les progrès modernes allant de la cinétique chimique aux aspects chimiques du cosmos. Plus précisément, ce sont ses méthodes d'identification des radicaux organiques simples, comme le méthyle, grâce à leurs émissions spectrographiques qui ont conduit par la suite les astronomes à pouvoir identifier de nombreuses espèces chimiques dans l'espace interstellaire.

Citons l'Académie: "Sous la direction dynamique



Dr Gerhard Herzberg

SOMMAIRE

Prix Nobel à un scientifique canadien	1
Le commerce du Canada en septembre ..	2
Visite du président Tito et relations canado-yougoslaves	3
La feuille d'érable aux quatre saisons: hiver	4
Le transport du minerai de fer	4
Les échanges culturels du Conseil des Arts	5
Plafond sur les chemises importées	6
Index mensuel	7

du Dr Herzberg, son laboratoire au Conseil national de recherches du Canada a acquis une position unique et il est devenu le centre le plus avancé du monde entier en spectroscopie moléculaire. Ces études permettant d'acquérir des renseignements extrêmement précis sur les énergies moléculaires, rotationnelles et vibratoires et sur les structures électroniques, ce qui permet de déterminer les géométries moléculaires, c'est-à-dire la distance entre les atomes dans une molécule. Ces recherches ont donné des résultats d'importance fondamentale en physique chimique et

en théorie quantique. Ses travaux sur la molécule d'hydrogène sont particulièrement remarquables."

QUATRIÈME PRIX NOBEL CANADIENS

Le Dr Herzberg, ancien directeur de la Division de physique du CNRC, maintenant "scientifique de haute distinction" du CNRC, est le quatrième Canadien à recevoir un Prix Nobel. Les prix précédents ont été accordés à Lester B. Pearson, ancien premier ministre du Canada, en 1957, pour sa contribution à la paix au Moyen-Orient, et aux docteurs Frederick Banting et John Macleod pour le rôle qu'ils ont joué dans la mise au point de l'insuline en 1923.

Physicien de 66 ans, le Dr Herzberg était en tournée de conférence en URSS lorsqu'il apprit la nouvelle qu'il recevait le Prix Nobel de chimie; il venait de prendre un train à Leningrad pour aller à Moscou. C'est le secrétaire pour les questions étrangères de l'Académie des Sciences de l'URSS qui l'en a informé. Au même moment, l'Académie suédoise a annoncé que le Prix Nobel de physique 1971 était accordé au Dr Dennis Gabor, professeur honoraire du Collège impérial des sciences et de technologie de Londres, en Angleterre.

A la suite de l'annonce, le Dr W.G. Schneider, président du CNRC, a dit: "C'est vraiment un grand honneur pour la science canadienne et pour tous les membres du Conseil national de recherches du Canada. Il faut y voir la reconnaissance internationale d'efforts soutenus pendant des années dans la recherche au Canada, efforts auxquels le Dr Herzberg contribue toujours. Je pense que cette reconnaissance des travaux du Dr Herzberg est bien méritée".

Le Dr Gerhard Herzberg est né à Hambourg, en Allemagne, le jour de Noël 1904. Il a reçu sa première formation à Hambourg et, par la suite, il a étudié la physique à l'Institut technique de Darmstadt d'où il est sorti avec son diplôme d'ingénieur-docteur en 1928. De 1928 à 1930, il a fait des travaux post-doctorat à l'Université de Göttingen et à celle de Bristol. En 1930, il a été nommé conférencier et professeur adjoint du Département de physique de l'Institut de Darmstadt.

Après l'arrivée de Hitler au pouvoir en Allemagne, le Dr Herzberg est venu travailler, en 1935, à l'Université de Saskatchewan comme professeur invité "Carnegie". Plus tard, il a été nommé professeur de physique affecté à la recherche, poste qu'il a occupé jusqu'en 1945. De 1945 à 1948, le Dr Herzberg a été professeur de spectroscopie à l'Université de Chicago et affecté à l'Observatoire Yerkes.

En 1948, le Dr Herzberg est entré à la Division de physique du CNRC et il en a été nommé le directeur l'année suivante, poste qu'il a occupé jusqu'à sa retraite en 1969. Il a été nommé "Scientifique de haute distinction" au moment de sa retraite pour lui permettre de continuer ses travaux au sein du CNRC.

Le Dr Herzberg est l'auteur de plus de 200 communications scientifiques et de cinq livres. Son ouvrage en trois volumes intitulé *Spectres et struc-*

tures moléculaires (Molecular Spectra and Molecular Structures) est considéré comme l'ouvrage de référence fondamental en spectroscopie moléculaire.

LE COMMERCE DU CANADA EN SEPTEMBRE

La balance commerciale pour les trois premiers trimestres de 1971 a été de 1,807 millions de dollars, soit presque 150 millions ou 8% de moins que pour le même période l'an dernier. Les importations ont atteint 11,290 millions de dollars, soit 6.8% de plus que l'an dernier et les exportations qui ont été de 13,097 millions de dollars ont augmenté de 4.6% par rapport à l'an dernier. En septembre, les importations se sont accrues de 9.4% par rapport à l'an dernier, en raison principalement d'un accroissement de 80 millions de dollars d'achats aux États-Unis. Les importations en provenance du Japon, de la C.E.E., des autres pays du Commonwealth et des pays jouissant du régime préférentiel ont augmenté de 14 millions de dollars.

La hausse des importations en septembre a été largement répartie parmi les groupes de produits; seuls les achats de produits chimiques, d'avions et de pièces ont subi des diminutions sensibles. Les minerais et les concentrés ont dépassé les bas niveaux de l'an dernier, tandis que les importations de fer et d'acier, de tracteurs et d'ordinateurs ont continué leur progression des mois précédents. Les achats de machines industrielles n'ont pratiquement pas varié par rapport à septembre 1970.

Les véhicules automobiles et les pièces ont dominé le commerce avec les États-Unis. Les importations de voitures particulières ont augmenté de 21 millions de dollars, tandis que celles des camions et des autres véhicules se sont accrues de 16 millions de dollars, soit presque deux tiers de plus qu'en septembre 1970. Les importations de moteurs ont également enregistré un accroissement sensible, et les achats de toutes les autres pièces ont augmenté de façon modérée. Les importations de la plupart des autres marchandises, en particulier de tracteurs, de machines de bureau et d'ordinateurs, en provenance des États-Unis ont été supérieures à celles de l'an dernier.

Corrigées des variations saisonnières, les importations ont atteint 1,278 millions de dollars, soit une légère diminution par rapport aux mois d'été. Toutefois, l'ensemble des importations pour le premier trimestre a atteint 3,986 millions de dollars, suivant ainsi le rythme de croissance d'environ 4% établi au cours des deux premiers trimestres. A la suite d'exportations de l'ordre de 4,504 millions de dollars, la balance commerciale pour le troisième trimestre s'est établie à 518 millions de dollars, soit une diminution de 695 millions par rapport au premier trimestre et de 604 millions par rapport au deuxième.

VISITE DU PRÉSIDENT TITO ET RELATIONS CANADO-YOUGOSLAVES

Le président de la République fédérative socialiste de Yougoslavie, M. Josip Broz Tito, et Madame Broz ont effectué une visite d'État au Canada, du 2 au 7 novembre, à l'invitation du gouverneur général, M. Roland Michener. La visite du président Tito a servi à la fois à mettre en lumière les importants progrès réalisés dans les relations canado-yougoslaves et à faire avancer la cause d'une coopération et d'une compréhension meilleures entre les deux pays.

Le président Tito était accompagné de M. Kiro Gligorov, membre de la présidence de la RFSY; de M. Vidoje Zarkovic, président de l'Assemblée de la République socialiste du Monténégro et membre de la présidence de la RFSY; de M. Mirko Tepavac, secrétaire fédéral aux Affaires étrangères, et de Mme Tepavac; de Mme Mirjana Krstinic, membre du Conseil exécutif fédéral, et de quelques autres personnes.

Pendant leur séjour au Canada, le président Tito et sa suite ont eu des entretiens officiels à Ottawa et ont visité les villes de Québec et d'Halifax. Le gouverneur général, M. Roland Michener, a donné un grand dîner officiel à Rideau Hall en l'honneur du président Tito, qui a été aussi l'hôte d'un déjeuner offert par le premier ministre Trudeau. Le président a aussi été présenté au Parlement. Un groupe d'importants hommes d'affaires a été présenté au président Tito par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin.

Le président et sa suite ont visité divers établissements scientifiques, industriels, culturels et éducatifs. Dans la province de Québec, le président et sa suite ont fait une visite touristique de la ville de Québec et ont été reçus à dîner par le premier ministre de la province, M. Robert Bourassa. A Halifax, le président Tito a été l'invité d'honneur à un dîner offert par le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Gerald Regan; il a aussi reçu un doctorat honorifique de l'Université Dalhousie.

Le président Tito a eu des entretiens officiels avec le premier ministre Trudeau. Des conversations ont également eu lieu entre M. Tepavac, secrétaire fédéral aux Affaires étrangères et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Sharp. De leur côté, M. Gligorov et Mme Krstinic se sont entretenus avec M. Benson, ministre des Finances, et avec M. Aitken, président de la Société pour l'expansion des exportations. Tous ces entretiens, qui se sont déroulés dans un esprit de franchise, de cordialité et de compréhension mutuelle, ont donné lieu à des échanges de vues très larges sur l'état actuel et sur les perspectives d'avenir des relations canado-yougoslaves, de même que sur les questions internationales d'intérêt commun. Il y a eu aussi échange de vues sur

les problèmes actuels et l'évolution future des États fédéraux.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE: SES OBJECTIFS

Les participants canadiens aux entretiens ont exposé les objectifs fondamentaux de la politique étrangère canadienne, y compris l'objectif de promouvoir, de concert à la fois avec les alliés du Canada et les autres pays, la paix, la stabilité et la compréhension internationales; les participants yougoslaves ont précisé l'orientation de la politique étrangère de la Yougoslavie, fondée sur le principe du non-alignement. Il a été noté que les pays non alignés ont un rôle utile à jouer, de concert avec tous les autres pays, pour promouvoir l'adoption de solutions pacifiques aux problèmes internationaux et encourager une collaboration plus étendue entre tous les pays, indépendamment de leurs divergences ou similarités.

Les deux parties ont affirmé l'attachement du Canada et de la Yougoslavie à la cause de la paix et de la sécurité internationales, à l'amélioration des relations entre États sur la base des principes de non-ingérence dans les affaires intérieures, de la renonciation à l'emploi ou à la menace de la force, de la confiance mutuelle, de la réciprocité et du règlement des différends par des moyens pacifiques conformément aux objectifs et aux principes de la Charte des Nations Unies. Elles se sont déclarées convaincues que les relations pacifiques entre États ne sont possibles que dans le respect de l'égalité, y compris le droit de chaque État de choisir et d'élaborer librement ses structures politiques, sociales et économiques, et le respect de l'indépendance politique, de l'intégrité territoriale des États et de l'inviolabilité des frontières.

Les deux parties ont exprimé la conviction que, compte tenu des caractéristiques et des vues particulières des deux pays, l'essor futur de leurs relations est dans l'intérêt non seulement des peuples canadien et yougoslave, mais aussi de la coopération internationale en général. Dans cette optique, elles ont décidé que les consultations se feraient plus fréquentes, à divers niveaux, sur des questions d'intérêt commun.

ÉCHANGES COMMERCIAUX

Les deux parties ont pris note avec satisfaction du volume accru des échanges commerciaux entre la Yougoslavie et le Canada, et, en particulier, de l'importance croissante que prennent les produits finis dans ce commerce. Les deux parties ont passé en revue le statut de leurs relations commerciales actuelles et ont annoncé leur intention de mettre à jour et de renouveler leur accord commercial bilatéral. Les deux parties ont l'intention de poursuivre

leurs efforts en vue de développer et de faciliter les échanges commerciaux entre les deux pays. Elles ont pris note avec satisfaction de l'accroissement récent des exportations canadiennes vers la Yougoslavie et ont convenu qu'une évolution analogue des exportations yougoslaves vers le Canada est à souhaiter.

PRÊTS AU DÉVELOPPEMENT

Les parties ont noté le rôle important que joue la Société canadienne pour l'expansion des exportations (SEE) dans le développement de la coopération économique entre le Canada et la Yougoslavie. La valeur des prêts consentis par cet organisme à la Yougoslavie s'élève jusqu'ici à environ 20 millions de dollars. On s'est mis d'accord sur un nouveau prêt d'environ 40 millions relatifs à la vente de locomotives. Les formalités seront complétées sous peu. Des négociations sont également en cours entre la SEE et cinq grandes entreprises yougoslaves concernant des prêts d'une valeur totale d'environ 100 millions de dollars pour la réalisation de projets dans l'industrie chimique, l'aéronautique, les mines, les transports et le tourisme. Ils se sont mis d'accord sur la possibilité de conclure un accord-cadre relatif à la garantie par la SEE des investissements canadiens en Yougoslavie.

Conformément au désir des deux pays d'accroître leurs relations bilatérales, un Échange de lettres a eu lieu entre le Canada et la République fédérative socialiste de Yougoslavie, afin d'encourager de nouveaux contacts et échanges scientifiques et techniques, ainsi que les applications industrielles de la science et de la technologie.

ENCOURAGEMENT AU TOURISME

Prenant acte des déplacements plus nombreux de leurs nationaux entre les deux pays, et en particulier de l'essor du tourisme, et reconnaissant le rôle de celui-ci dans le développement de la connaissance et de la compréhension mutuelles, le Canada et la Yougoslavie ont convenu que des négociations relatives à un accord d'aviation civile auraient lieu dès que cela conviendrait de part et d'autre.

Jugeant souhaitable, en outre, d'encadrer leurs relations consulaires, les parties ont pris la décision de négocier une entente dans ce domaine.

De plus, les participants canadiens aux entretiens ont fait savoir aux participants yougoslaves qu'une fois mises en oeuvre les dispositions administratives nécessaires, le visa de non-immigrant ne serait plus exigé des ressortissants yougoslaves qui visitent le Canada. Sous certaines conditions, des visas pour entrées multiples, valables pour un an, seraient accordés aux représentants commerciaux non officiels de Yougoslavie durant leur affectation au Canada. La partie yougoslave a exprimé sa satisfaction à ce sujet et a confirmé son intention d'ac-

order des avantages réciproques en conformité avec sa politique établie.

On a relevé avec satisfaction le fait que les formalités et règlements canadiens d'immigration prévoient maintenant l'admission de requérants yougoslaves indépendants, en plus de personnes à charge qui ont des répondants, et des parents désignés.

Les entretiens ont aussi porté sur de nombreux autres sujets tels que: l'accord quadripartite sur Berlin; l'espoir d'une conférence sur la sécurité et la coopération en Europe; le contrôle des armes et le désarmement; les essais nucléaires et le projet de convention pour l'interdiction des armes chimiques et biologiques; la situation en Inde et au Pakistan; l'admission de la République populaire de Chine aux Nations Unies; le renforcement de l'ONU; et les disparités croissantes entre pays développés et pays en voie de développement.

LA FEUILLE D'ÉRABLE AUX QUATRE SAISONS: HIVER

Les Postes canadiennes ont émis le 19 novembre vingt-six millions de timbres représentant la feuille d'érable en hiver. Ce timbre de 7c., qui mesure 24 mm sur 40 mm, est imprimé, au moyen de la lithographie en cinq couleurs par la maison *Ashton-Potter Limited*.

Il s'agit là du quatrième et dernier timbre de la série de quatre intitulée "La feuille d'érable aux quatre saisons", dont le dessin a été fait par Mlle Alma Duncan, de Galetta (Ontario). Le timbre représente deux feuilles d'érable, brunies et légèrement recroquevillées, sur un fond de neige nouvellement tombée.



LE TRANSPORT DU MINÉRAI DE FER

De toutes les marchandises empruntant la Voie maritime du Saint-Laurent, c'est le minerai de fer, matière première des produits sidérurgiques servant les industries du transport, de la construction et de la métallurgie, qui fournit le plus haut tonnage. En 1970, le minerai de fer représentait 30 p. 100 du tonnage global transporté sur la Voie maritime entre Montréal et le lac Ontario et 26 p. 100 dans la section de Welland,

En 1970, 98 p. 100 des 15.1 millions de tonnes de minerai de fer qui ont emprunté la section Montréal - lac Ontario circulaient en amont. Extrait des mines du Québec et du Labrador, ce minerai était

destiné aux centres sidérurgiques américains situés sur les bords des lacs Érié et Michigan et aux aciéries en bordure du lac Ontario. Dans la section de Welland, le trafic du minerai de fer est mieux reparti: 12.5 millions de tonnes, soit 77 p. 100, ont transité en amont et 3.6 millions de tonnes, soit 23 p. 100 en aval. Le minerai acheminé en amont et passant par la section de Welland est actuellement celui qui passe aussi par la section du Saint-Laurent, sauf 2.3 millions de tonnes déchargées à Hamilton sur le bord du lac Ontario, en 1970. La quantité plus faible de minerai circulant en aval dans la section de Welland provient du lac Supérieur et est destiné aux aciéries du lac Ontario qui consomment aussi le minerai du Québec et du Labrador.

Le minerai de fer circulant sur la Voie maritime est transporté sur de gros navires de lac ayant jusqu'à 26 pieds de tirant d'eau et pouvant transporter jusqu'à 30,000 tonnes de minerai. Ce moyen de transport du minerai est bien différent des méthodes utilisées avant l'ouverture de la Voie maritime, en 1959. Le minerai acheminé par les canaux peu profonds du fleuve devait être transbordé en amont de Montréal sur des petits navires d'une capacité d'environ 2,000 tonnes et conçus pour le transport fluvial.

Un des facteurs les plus favorables à la position concurrentielle de la Voie maritime relativement au transport du minerai du Québec et du Labrador est le voyage de retour en charge; les navires qui transportent le minerai de fer provenant des mines du Québec et du Labrador et destiné aux aciéries des Grands lacs sont immédiatement rechargés de grain à destination des ports de transbordement du bas Saint-Laurent.

Jusqu'à présent cette année, le trafic du minerai de fer a été légèrement moins élevé qu'en 1970, particulièrement à cause de l'ouverture tardive de la navigation. A la fin du mois d'août, on enregistrait des baisses de 17 p. 100 dans la section Montréal-lac Ontario et de 21 p. 100 dans la section de Welland par rapport au trafic de l'an dernier pour la même période. Cependant, on s'attend à ce que cet écart diminue au cours des prochains mois, car les consommateurs de minerai commenceront alors à se constituer les stocks requis pour la production des mois d'hiver.

LES ÉCHANGES CULTURELS DU CONSEIL DES ARTS

En plus de subventionner, dans le cadre de ses propres programmes, les travaux de nombreux Canadiens qui étudient ou font des recherches à l'étranger, le Conseil des Arts du Canada participe à la mise en oeuvre des programmes d'échanges établis en vertu d'accords culturels entre le Gouvernement du Canada et certains pays étrangers.

Pour l'exercice 1970-1971, le ministère des

Affaires extérieures a remis \$810,000 au Conseil des Arts pour la mise en oeuvre du programme d'échanges culturels avec la Belgique, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la République fédérale d'Allemagne et la Suisse.

Ce programme comporte, d'une part, l'octroi de subventions aux universités et aux institutions culturelles canadiennes pour leur permettre de faire venir des pays susnommés des universitaires, des conférenciers et des artistes éminents, et, d'autre part, l'attribution de bourses à des citoyens de ces pays qui désirent venir faire des études universitaires supérieures ou de la recherche au Canada. Les subventions offertes aux universités canadiennes, d'une valeur globale de \$120,000, leur ont permis de faire venir 58 universitaires et écrivains européens: 11 de Belgique, 38 de France, deux d'Italie, deux des Pays-Bas, trois de la République fédérale d'Allemagne et deux de Suisse. De plus, les institutions culturelles canadiennes ont reçu \$19,150 pour subventionner des visites d'artistes: neuf de France, deux de Belgique, un de la République fédérale d'Allemagne et deux de Suisse. Le nombre de bourses accordées s'est élevé à 178, dont 10 en Belgique, 121 en France, 13 en Allemagne, 12 en Italie, 10 aux Pays-Bas et 12 en Suisse.

Depuis le mois de janvier 1970, l'accord culturel entre le Gouvernement du Canada et celui de la France prévoit des échanges de scientifiques et de chercheurs, ainsi que diverses formes de coopération entre les universitaires et les institutions scientifiques des deux pays, dans des domaines comme l'information et l'accès à la documentation scientifique. Ces dispositions, qui s'appliquaient déjà aux sciences naturelles en vertu de l'ancien accord, ont été étendues aux domaines des humanités et des sciences sociales. Dans ces domaines, la mise en oeuvre de l'accord est confiée au Conseil des Arts en ce qui concerne la partie canadienne, les frais du programme étant assumés par le ministère des Affaires extérieures sur le budget mentionné ci-dessus. Les nouvelles dispositions ont permis à huit chercheurs français de venir au Canada, et à six Canadiens de se rendre en France.

INSTITUT CULTUREL CANADIEN DE ROME

Créé par le Gouvernement du Canada en 1966, l'Institut culturel canadien de Rome a pour mission de favoriser les échanges et de renforcer les liens culturels entre le Canada et l'Italie. Son action est financée par les revenus d'un fonds d'environ \$500,000 en valeurs italiennes. Le Conseil des Arts participe étroitement à l'élaboration et à la mise en oeuvre de son programme.

En 1970, l'Institut a offert des bourses de \$18,000 chacune à trois universitaires canadiens éminents pour leur permettre de faire un séjour d'environ un an en Italie: M. Abraham Rogatnick, de l'Université de Colombie-Britannique, M. E. Togo Salmon, de l'Université McMaster, et M. Norman P. Zacour, de l'Université de Toronto.

PLAFOND SUR LES CHEMISES IMPORTÉES

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, a déposé récemment aux Communes un rapport de la Commission du textile et du vêtement. Ce document a trait à l'enquête sur les effets des importations de chemises pour hommes et garçons faites d'étoffe tissée ou tricotée, sur la production et l'emploi au Canada.

Dans ce rapport, la Commission en arrive à la conclusion que les importations de chemises ont causé un grave préjudice aux producteurs canadiens et menacent de leur nuire encore plus sérieusement. Elle a également constaté que les producteurs canadiens sont efficaces, et que les projets des producteurs en vue de résoudre les problèmes de l'industrie sont acceptables à la lumière des principes directeurs contenus dans la Loi sur la Commission du textile et du vêtement.

Le rapport signale les tentatives déjà faites en vue de freiner les importations de chemises à bas prix au moyen d'accords de restriction volontaire; malgré ces efforts, les importations montent toujours en flèche. En 1970, par suite de l'apparition d'un grand nombre de nouveaux fournisseurs qui ne pratiquaient aucune modération, la situation de l'industrie s'est détériorée à un tel point qu'il a fallu imposer une surtaxe d'urgence, reconduite ultérieurement par le Parlement jusqu'au 29 novembre 1971.

La Commission fait remarquer que l'industrie est vulnérable aux importations de chemises tailleur tricotées qui semblent avoir la même coupe, la même facture et le même style que les chemises tissées ordinaires. Ces vêtements représentent la toute dernière mode sur le marché des chemises.

Dans ses conclusions et ses recommandations au Gouvernement, la Commission demande en substance qu'on impose un plafond aux importations de chemises fabriquées en tissés ou en tricot.

MESURES RESTRICTIVES

Le Gouvernement est d'accord avec les conclusions de la Commission et estime qu'à défaut de mesures strictes propres à contenir les importations après l'expiration du décret concernant la surtaxe sur les chemises, les importations continueront d'accroître leur part du marché national et réduiront donc davantage la production et l'emploi au Canada. La Commission a noté que les biens importés ont accaparé la majeure partie du secteur de bas prix du marché canadien. Elle précise cependant que les produits cana-

diens devraient être à même d'approvisionner en grande partie les secteurs de prix moyens et supérieurs. La Commission a également constaté que l'industrie canadienne avait certains avantages concurrentiels dans le domaine des produits de qualité supérieure et le Gouvernement a conclu qu'il serait approprié de limiter les mesures à prendre aux gammes inférieures et moyennes de prix du marché canadien.

En conséquence, les mesures suivantes ont été prises:

1. La liste modifiée de marchandises d'importation contrôlée, applicable à partir du 30 novembre 1971, comprendra les chemises, pour hommes et garçons, habillées, de travail et de sport, fabriquées en tissés ou en tricot, munies d'un col fini, d'une ouverture à l'avant et de manches longues ou courtes, et ayant un prix d'exportation inférieur à \$30 du Canada la douzaine dans le cas des chemises en tissés, et à \$33 du Canada la douzaine dans le cas des chemises en tricot, le prix d'exportation étant fixé conformément à la Loi antidumping.

2. Un contingent global de 1,215,000 douzaines limitera l'importation de ces chemises au cours de la période de 12 mois commençant le 30 novembre 1971.

3. Des licences individuelles d'importation seront émises.

4. Des licences individuelles ne seront pas requises pour importer des quantités raisonnables à titre de cadeaux d'usage personnel et d'échantillons commerciaux qui ne doivent pas faire l'objet de vente au Canada.

5. Cette mesure sera en vigueur pour une durée de trois ans, nonobstant la possibilité de son prolongement ou de sa cessation anticipée si une étude de la Commission, à la lumière des directives qu'elle a fixées, devait révéler que les fabricants canadiens ne font pas de progrès acceptables dans la mise en oeuvre de plans propres à accroître leur aptitude à soutenir la concurrence internationale sur le marché canadien. De plus, la Commission examinera chaque année les niveaux des prix et des contingentents des années subséquentes.

Environ la moitié du contingent annuel sera consacrée au début à couvrir les importations durant la période du 30 novembre 1971 au 31 mai 1972. Cette affectation tiendra compte dans la limite du possible des biens en transit le ou avant le 22 octobre 1971, soit les exportations effectuées en vertu d'engagements restrictifs et de contrats encore en vigueur et conclus avant le 22 octobre 1971.

INDEX MENSUEL

(Vol. 26 – Novembre 1971)

- Accords internationaux
 Accord Canada-Malaisie, No 46, p. 7
 Accord commercial Canada-Hongrie, No 45, p. 5
 Accord canado-polonais sur les réclamations,
 No 46, p. 5
- Agriculture
 La vie des fleurs coupées, No 44, p. 5
 Mission française au Québec, No 44, p. 5
 Nouveau laboratoire de recherches, No 46, p. 6
- Affaires extérieures (*voir* Accords, Arts et Culture)
- Aide extérieure (*voir* PNUD)
- Arctique
 Possibilité de transport du pétrole de l'—,
 No 46, p. 1
- Arts et Musées (*voir aussi* Subventions)
 Achat d'oeuvres d'art, No 44, p. 5
 Denis Asselin au Musée du Québec, No 46, p. 7
 Exposition de sculpture esquimaude à travers le
 monde, No 44, p. 3
 Films sur l'URSS au Royal Ontario Museum,
 No 44, p. 6
 Piste sonore à deux sens, No 44, p. 7
 Publication d'un livre esquimau, No 45, p. 4
- Benson, M.E.J. (*voir* Économie)
- Bilinguisme (*voir* Culture)
- Colombie-Britannique (*voir* Québec)
- Commerce et Industrie (*voir aussi* Accords et
 Statistiques)
 Plafond sur les chemises importées, No 47, p. 6
- Commonwealth (*voir* Santé)
- Communications
 Le premier Bureau de téléphone, No 46, p. 4
- Consommation (*voir aussi* Commerce)
 La teneur en phosphates des détersifs,
 No 46, p. 6
- CNRC (*voir* Environnement et Sciences)
- Culture
 Le multiculturalisme dans un cadre bilingue
 (Déclaration de M. Trudeau), No 45, p. 3
 Les échanges culturels du Conseil des Arts,
 No 47, p. 5
- Défense nationale (*voir* OTAN)
- Économie
 Mesures fédérales concernant la création
 d'emplois et l'économie (Déclaration de
 M. E.J. Benson) No 44, p. 1
- Éducation et Enseignement
 Les échecs chez les étudiants en psychiatrie,
 No 44, p. 6
- Environnement
 La construction sous le climat canadien,
 No 44, p. 5
- Forêts
 Érables canadiens en Grande-Bretagne,
 No 44, p. 7
- France (*voir* Agriculture)
- Grande-Bretagne (*voir* Forêts)
- Herzberg, Dr Gerhard (*voir* Prix et Trophées)
- Histoire (*voir* Communications)
- Hongrie (*voir* Accords int.)
- Indiens et Esquimaux (*voir* Arts et Musées)
- Malaisie (*voir* Accords int.)
- Nord canadien (*voir* Arctique)
- ONU (*voir* PNUD)
- OPS (Organisation panaméricaine de la Santé)
 (*voir* Santé)
- OTAN
 Succès des Forces canadiennes de l'—,
 No 45, p. 5
- PNUD
 Le Canada accroît sa contribution au —,
 No 46, p. 6
- Pologne (*voir* Accords int.)
- Pollution (*voir aussi* Consommation)
 Dispositif anti-fumée pour les avions, No 46, p. 5
- Postes
 La feuille d'érable aux quatre saisons-hiver,
 No 47, p. 4
- Prix et Trophées
 Prix Nobel à un scientifique canadien,
 No 47, p. 1

Québec (voir Agriculture et Arts)

Des jeunes du – en Colombie-Britannique,
No 46, p. 7

Santé et Bien-Être (voir aussi Éducation et Ens.)

Conférence médicale du Commonwealth,
No 46, p. 5

Élection du Canada à l'exécutif de l'OPS,
No 45, p. 4

Sciences (voir Agriculture et Prix et Trophées)

Sécurité routière (voir Statistiques)

Sports

La promotion des Jeux olympiques de 1976,
No 45, p. 5

Statistiques

La population active, No 46, p. 7

Le commerce du Canada en septembre,
No 47, p. 2

Les accidents de la circulation, No 44, p. 8

Stratford, Festival de,

Archiviste pour le –, No 44, p. 7

Subventions (voir Culture)

Tito, Le président (voir Visites et Voyages)

Transports (voir aussi Pollution et Sécurité routière)
Le transport du minerai de fer, No 47, p. 4

Travail (voir Économie et Statistiques)

Trudeau, P.-E (voir Culture)

URSS (voir Arts et Visites et Voyages)

Visites et Voyages

Visite du premier ministre soviétique au Canada,
No 45, p. 1

Visite du président Tito et relations canado-
yougoslaves, No 47, p. 3

Voie maritime du St-Laurent (voir Transports)

Yougoslavie (voir Visites et Voyages)